



REPONSE A LA CONSULTATION SUR LA FUTURE STRATEGIE « UE 2020 »

ConsoFrance est composée de 9 associations de consommateurs qui mettent en commun leurs efforts pour :

- * Développer un consumérisme social et environnemental qui prend en compte la dimension sociale et environnementale de la consommation ;
- * Prendre en compte la dimension européenne et mondiale et la défense du consommateur face à la mondialisation ;
- * Coordonner les efforts à l'échelon national en terme de représentation, de défense des intérêts des consommateurs, de formation.

Depuis 1999, ConsoFrance coordonne l'action de différentes associations de consommateurs françaises au niveau européen et international, au sein des instances et lieux de concertation de la vie associative, dans les missions de représentation, de recherches, d'études, de formation et d'information des consommateurs.

C'est pour la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés, que les neufs membres de ConsoFrance (Adéc, AFOC, ASSECO-CFDT, CGL, CNAFAL, CNL, FNAUT, INDECOSA-CGT, Léo Lagrange Consommation), représentés par la Présidente de ConsoFrance, Valérie Gervais, répondent à la consultation qui leur est soumise par les réflexions suivantes.

PROPOS PRELIMINAIRES

L'Article 153 (ex-article 129 A) du Traité instituant les Communautés européennes, prévoit qu' « afin de promouvoir les intérêts des consommateurs et d'assurer un niveau élevé de protection des consommateurs, la Communauté contribue à la protection de la santé, de la sécurité et des intérêts économiques des consommateurs ainsi qu'à la promotion de leur droit à l'information, à l'éducation et à s'organiser afin de préserver leurs intérêts ».

Cependant, il n'est fait référence, à aucun moment, à cet article du Traité qui pose, comme objectif essentiel des communautés européennes, la protection des consommateurs. Par contre vous faites référence, à de nombreuses reprises, à la protection et au développement du marché intérieur.

Vous écrivez que « la commission veillera à garantir que le marché unique demeure la base de la croissance de l'UE ». Or il nous semble que ce qui doit servir de base à la croissance est le respect de la notion de **développement durable**.

Dans les priorités essentielles de l'UE que vous fixez pour 2020, il n'apparaît pas celle consistant à privilégier le « **développement durable** ». Pourtant, ce concept existant, repose sur trois piliers très concrets qu'il s'agit de développer au niveau européen, qui sont :

- l'émancipation de tous par le biais du progrès social
- l'affrontement du défi écologique par le développement de l'éco conception
- la régulation économique

Pourquoi parler « d'économie sociale de marché durable » quand il existe déjà la notion d'économie fondée sur le « développement durable » avec ses trois piliers qu'il s'agit de développer ?

De plus, le but de la commission est selon vous de voir l'Europe, entre autre, « **soutenir la concurrence** ». Or, en favorisant la concurrence on multiplie les offres à bas prix, par la mise en concurrence planétaire des salariés, ce qui désolidarise le consommateur du travailleur et **une baisse des prix ne doit pas justifier une baisse de qualité**. Il faut mettre à la charge des entreprises la responsabilité de faire de la « **qualité** ».

Enfin, nous estimons **qu'il serait préférable de privilégier la coopération** à la mise en concurrence, et notamment dans les secteurs des biens essentiels (agroalimentaire, énergie) notamment, qui doivent bénéficier d'un système de régulation particulier où la concurrence pure et dure ne doit pas s'exercer.

FAVORISER L'EMANCIPATION DANS DES SOCIETES OUVERTES A TOUS :

Vous écrivez que « de nouveaux modèles apparaissent, dans lesquels les travailleurs effectuent plusieurs entrées et sorties du marché du travail au cours de leur vie professionnelle, remplaçant le schéma classique et leur offrant de nouvelles possibilités. » Quelles sont ces nouvelles possibilités ? Il nous semble qu'il est essentiel que les salariés retrouvent confiance et que le travail ne soit plus facteur de stress et perçu comme une contrainte. C'est pourquoi la commission doit favoriser le développement non seulement des entreprises privées mais aussi le développement des services publics et d'autres formes d'entreprises comme les coopératives et les mutuelles.

Vous écrivez que vous souhaitez « qu'un plus grand esprit d'entreprise se développe associé à une attitude plus positive à l'égard de la prise de risques » et que « l'activité non salariée doit devenir une véritable option pour les personnes qui ont récemment perdu leur emploi ». Mais il nous semble **qu'il serait préférable d'aider au maintien de jeunes entreprises existantes sur le marché par des aides de l'Etat** plutôt que d'attendre qu'elles disparaissent et de demander aux salariés licenciés de s'investir dans la création d'une entreprise à l'heure où les banques doivent être fortement incitées à jouer leur rôle de financement de l'économie qu'elles ont parfois eu tendance à négliger.

L'émancipation de tous passe par la liberté donnée à chacun de travailler en toute sérénité dans l'organisme de son choix : administration, coopérative ou entreprise privée.

FONDER LA CROISSANCE SUR LA CONNAISSANCE :

Pour créer de la valeur en « **fondant la croissance sur la connaissance** », c'est avant tout selon nous :

- penser à long terme et investir dans la recherche : les objectifs de Lisbonne en la matière doivent être relancés ;
 - développer les réseaux et l'Internet par le Haut débit accessible à tous qui doit être intégré comme service universel ;
 - permettre la formation de tous aux nouvelles technologies ;
 - améliorer l'autonomie financière des étudiants et le financement de l'enseignement supérieur.
- mettre en place des outils pour former le jeune consommateur à l'acte de consommation**, par exemple en incitant les Etats membres à introduire dans les programmes scolaires l'éducation des jeunes à la consommation. Une Circulaire n°90-342, publiée au Bulletin officiel de l'Education Nationale en date du 3 janvier 1991, prévoit qu'une éducation à la consommation soit conduite tout au long de la scolarité du jeune consommateur. Son contenu pourrait être utilement repris au niveau européen.

Pour relancer l'**innovation** il faut :

- permettre à la recherche de se développer en finançant la recherche fondamentale qui doit être aussi une charge étatique. Pourquoi ne pas ponctionner sur les bénéfices de la recherche appliquée le financement de la recherche fondamentale ?
- soutenir les PME qui, contrairement aux gros industriels sortis de crise par les aides étatiques, souffrent. Or il faut compter avec elles pour innover !
- il faut rendre solvables les marchés nouveaux. Mais pour que les consommateurs puissent investir dans les consommations innovantes, il faut qu'ils aient pu assurer leur consommation « contrainte ». Il faut donc baisser les prix des biens premiers comme l'alimentaire et le logement.

Conso France propose en ce sens une TVA à 0% pour les biens de première nécessité.

- développer le haut débit par des partenariats entre opérateurs et collectivités.

Quel est le budget alloué par l'UE pour l'installation de structures permettant le haut débit accessible à tous ?

- enrayer le phénomène de resserrement du crédit qui risque de faire reculer les dépenses d'innovation.

Mais il ne faut pas oublier que pour relancer la **croissance** il faut aussi :

- prendre en considération la satisfaction du consommateur et la qualité du service et des produits qui sont source de croissance ;
- recréer l'espérance de revenus tout au long de la vie, pour que le consommateur investisse sur du long terme ;
- enrayer encore une fois le resserrement du crédit qui risque de favoriser les entreprises établies au détriment des nouveaux entrants et au final au développement de nouveaux secteurs d'activités, moteurs de croissance.

Enfin, selon nous, la cohésion sociale ne sera pas renforcée « dans un monde où l'innovation fait la différence ». Il existe, selon nous, **un risque de fracture sociale**, le pouvoir d'achat n'étant pas le même pour tous les consommateurs. Tous n'auront pas la possibilité d'avoir accès aux produits innovants. De plus la grande majorité des entreprises innovantes qui fabriquent du Hitech délocalise leur production, en Asie du Sud-Est par exemple. Seul un minimum d'individus participe à la recherche fondamentale sur le territoire national.

CREER UNE ECONOMIE COMPETITIVE :

Vous écrivez « qu'il est essentiel de moderniser et d'interconnecter les infrastructures et de garantir la concurrence efficace des entreprises de réseau au sein du marché unique, afin **d'améliorer la compétitivité tout en procurant des avantages tangibles au consommateur** ». Il apparaît clairement que l'objectif principal est la recherche de compétitivité et si possible sans trop léser le consommateur !

Le mot « consommateur » n'apparaît que 2 fois dans l'ensemble du texte qui nous est soumis. Or, il est nécessaire que la politique communautaire se recentre sur le consommateur qui est la « force vive » de l'économie. Il est **nécessaire de protéger cette consommation qui représente 58 % du PIB de l'UE**.

Créer un marché unique sans prendre en compte les besoins des consommateurs n'est pas envisageable. **Il nous semble qu'il ne s'agit pas d'augmenter la productivité mais de produire mieux**. Il faut sortir de la logique quantitative pour entrer dans l'économie du qualitatif. L'économie doit moins se préoccuper de produire des marchandises que de créer de l'utilité, de satisfaire aux besoins : **il s'agit de mieux connaître la demande sur le marché, les besoins du consommateur**.

Il s'agit de mieux consommer et pas de consommer moins, ce qui bloquerait la croissance.

SOUTENIR L'INDUSTRIE :

Vous parlez de « **politique industrielle** » nécessaire pour soutenir l'industrie, mais cette politique industrielle ne renvoie malheureusement, pour nous, à aucune réalité.

L'exemple le plus frappant est celui des mesures de soutien apportées au niveau national par différents pays de l'Union à l'industrie automobile : il n'y a aucune politique industrielle coordonnée au plan européen pour faire face à la crise. Ces mesures d'urgence ponctuelles ne permettent pas de parler de « politique industrielle », qui elle se conçoit sur du long terme.

De plus, vous focalisez sur l'industrie sans une seule fois faire référence aux « **services** ». Or l'économie contemporaine est une économie de services. Les services représentent 70 à 80% du PIB de la valeur ajoutée et de l'emploi en Europe. **Il faut développer l'économie « servicielle » qui est un nouveau moteur de croissance**.

Enfin, vous parlez de « soutenir l'industrie en mettant l'accent sur la durabilité ». En terme de « durabilité », nous proposons **d'augmenter les délais de garanties des produits** provenant de l'industrie.

ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES ET REORIENTER LES DEPENSES PUBLIQUES :

Vous parlez de réduire « la pression exercée sur les ressources », certes, mais il faut préciser que celle –ci n’est possible que par la **mise en place d’une réglementation et d’instances de contrôle dotées de moyens nécessaires.**

De plus, il est souhaitable de mettre en place **une vraie gestion publique des biens communs essentiels** tel que l’eau, mais aussi des biens de première nécessité.

Par exemple, parmi les ressources naturelles essentielles de l’homme figure « l’eau » provenant de sources. Il nous semble que **les sources privées devraient appartenir à l’Etat et ne pas pouvoir être achetées par des sociétés privées. Il faut une véritable gestion publique de l’eau**, notre richesse de demain.

Enfin, vous parlez de « mise en place d’infrastructures intelligentes et modernisées dans le domaine de l’énergie et des transports ». Il nous semble qu’il faut préciser que ces infrastructures **doivent être des infrastructures publiques** et notamment toutes les infrastructures ferroviaires, fluviales.

Quant à la réduction des charges administratives, elle ne saurait être une fin en soi.

UNE ECONOMIE PLUS VERTE :

Le capitalisme industriel que vous soutenez focalise sur ce que lui rapporte sa production mais en oublie que le processus de consommation comporte trois étapes : l’achat, l’usage et l’élimination. **Il faut donc intégrer le coût environnemental à la production.**

Vous parlez « **d’économie plus verte** » et vous proposez pour parvenir à une « écologisation » de l’économie, de créer de nouvelles industries et d’accélérer la modernisation des secteurs industriels européens. Nous vous proposons, pour parvenir de manière concrète à cet objectif, de **taxer les produits importés qui ne respectent pas les normes sociales et environnementales.**

De plus, une économie plus verte aura du mal à se développer si la mise en concurrence est accrue car la concurrence des industriels crée des externalités négatives, telle que la pollution.

Vous parlez d’améliorer « l’efficacité énergétique ». Il serait nécessaire que les « passoires énergétiques » soient éliminées dans le domaine de la construction. Pour cela, des normes d’efficacité énergétique minimales devraient être imposées et les bailleurs devraient avoir une obligation de remise aux normes avant toute location ou vente de leurs biens.

Vous parlez aussi d’un système « d’échange de droits d’émission », **mais pourquoi ne pas interdire un certain nombre de fabrications trop polluantes ?**

Il est essentiel en effet, de veiller à ce que l’environnement ne se réduise pas à une valeur économique et l’humain à un capital.

EXPLOITER PLEINEMENT LE MARCHÉ UNIQUE :

« Le marché unique constitue l'instrument central garantissant que les citoyens tirent un profit réel d'une concurrence plus vive ». Cependant, le marché unique ne pourra satisfaire à cet objectif que **s'il existe une réelle harmonisation des législations par le haut et ce dans le sens d'une réelle protection du consommateur.**

Il est essentiel de raviver la confiance du consommateur dans le marché. Cela passe par :

- la mise en place de marchés transparents ;
- l'amélioration **de la sécurité et de la qualité** des échanges transfrontaliers.
- **la création de nouveaux indicateurs d'évaluation du bon fonctionnement du marché** : il est nécessaire d'élaborer un vrai diagnostic du marché et d'éliminer les oligopoles privés de certains secteurs d'activité.

PROPOS SUBSIDIAIRES:

Vous parlez d'une stratégie de convergence et d'intégration mais aussi d'interdépendance. Certes, mais le principe de subsidiarité existe et il doit être respecté. Les Etats doivent garder une certaine indépendance tant sur le plan économique que culturel.

Enfin, il n'est fait nulle part référence aux relations économiques de l'Europe avec les autres pays qui l'entourent et notamment les pays du tiers monde. Il nous semble pourtant essentiel d'en tenir compte.